



**Compte de
vacances**
Employeur

Manuel d'utilisation

pour les mandataires



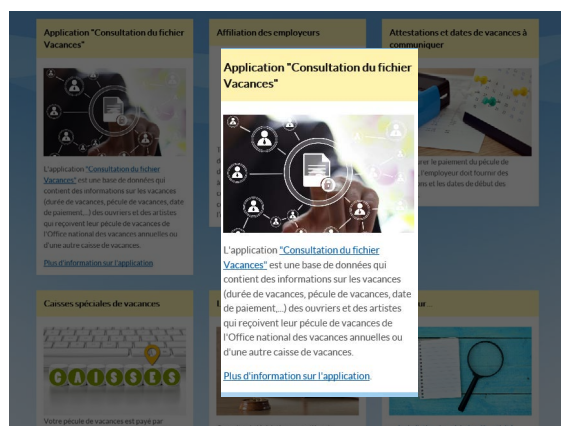
Tout sur les vacances des ouvriers pour les employeurs

Sommaire

1. Se connecter sur «Compte de vacances - Employeur»	3
2. Nouveau : consultez les informations directement sur l'application	4
2.1. Connaître la date de paiement	5
2.2. Rechercher un travailleur avec le nom ou le numéro de registre (NISS)	5
2.3. Consulter les informations individuelles (montant du pécule et nombre de jours de vacances)	6
3. Exporter les données dans un fichier (via e-Box Entreprise)	8

1. Se connecter sur «Compte de vacances - Employeur»

Pour se connecter, aller sur le site www.onva.fgov.be > [Professionnels](#) puis cliquez sur la rubrique «Application Compte de vacances - Employeur».



Vous allez être redirigé sur la plateforme sécurisée  CSAM de la Sécurité Sociale. Choisissez l'une des 3 méthodes d'identification:

 Avec votre carte d'identité électronique (eID)	 Avec un code unique généré par une application mobile	 Avec l'application mobile itsme
Munissez-vous de votre carte eID, de votre lecteur de carte eID et de votre code PIN.	Plus d'info sur les clés numériques - code de sécurité via application mobile sur : https://sma-help.fedict.belgium.be/fr/cle-numerique-application-mobile	Créez votre compte itsme via le site www.itsme.be

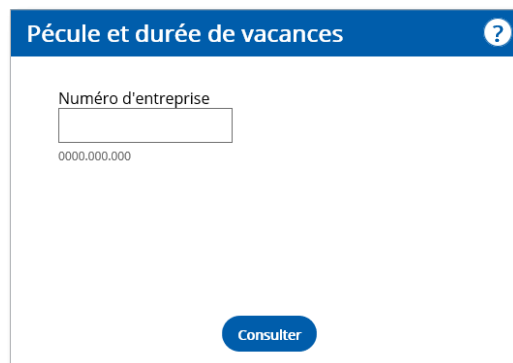
3

Des problèmes techniques pour s'identifier? **Contactez Eranova au 02 511 51 51**

Une fois connecté, l'écran principal s'affichera:



2. Nouveau : consultez les informations directement sur le site



Pécule et durée de vacances ?

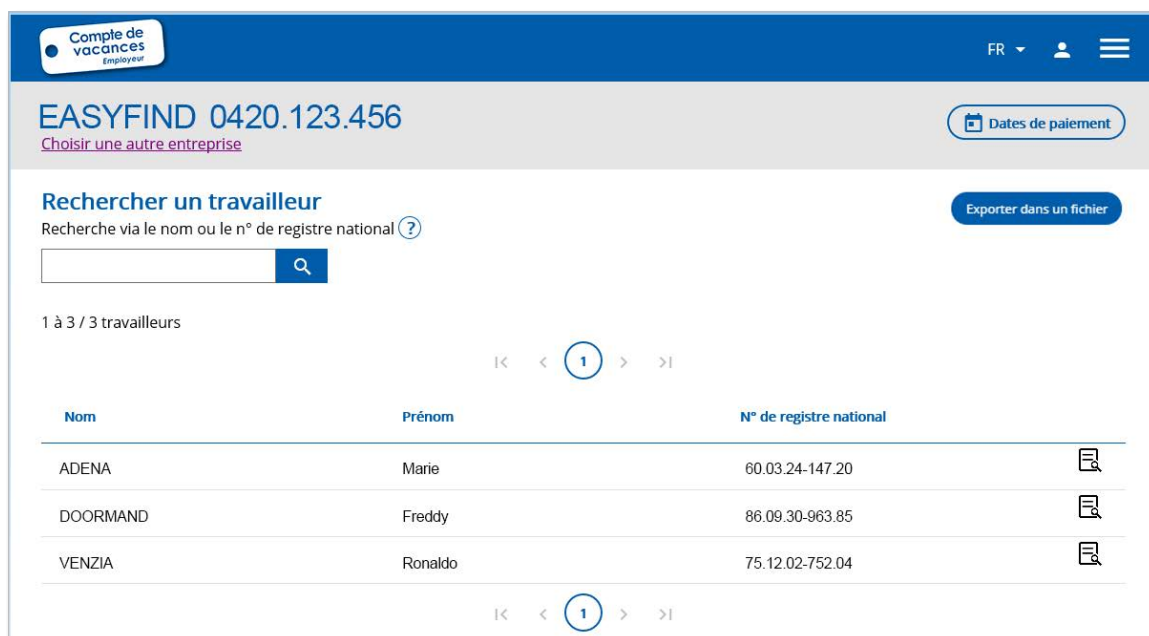
Numéro d'entreprise

0000.000.000

Consulter

Dans le cadre «Pécule et durée de vacances», encodez le numéro de l'entreprise que vous souhaitez rechercher et cliquez sur **Consulter**.

La liste des travailleurs (ouvriers) de l'entreprise s'affiche. Vous pourrez consulter directement, sur le site, les informations relatives aux vacances (montant du pécule, durée de vacances et dates de paiement) de ses travailleurs ouvriers.



Compte de vacances Employeur

FR

EASYFIND 0420.123.456

[Choisir une autre entreprise](#)

Dates de paiement

Rechercher un travailleur

Recherche via le nom ou le n° de registre national ?

1 à 3 / 3 travailleurs

Nom	Prénom	N° de registre national	
ADENA	Marie	60.03.24-147.20	
DOORMAND	Freddy	86.09.30-963.85	
VENZIA	Ronaldo	75.12.02-752.04	

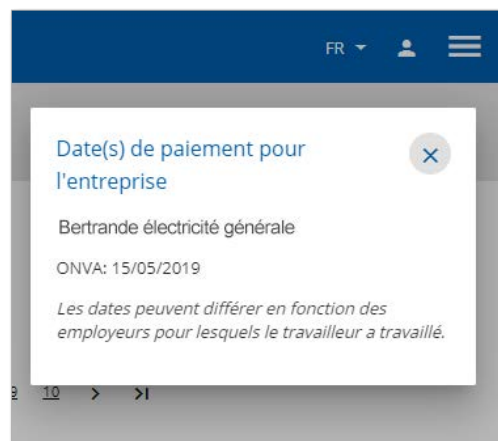
Exporter dans un fichier

Pour consulter une autre entreprise, cliquez sur le lien figurant sous le nom de l'entreprise ([Choisir une autre entreprise](#)) ou sur le logo «Compte de vacances - Employeur».

2.1. Connaître la date de paiement

En cliquant sur l'icône  un pop-up s'affiche.

Vous retrouverez la date de paiement du pécule de vacances pour l'ensemble des travailleurs et selon la caisse de vacances de/des activité(s) de l'entreprise.



2.2. Rechercher un travailleur avec le nom ou le numéro de registre (NISS)

Vous pouvez utiliser le moteur de recherche  pour retrouver un travailleur en encodant le début de son nom ou le début de son numéro de registre national (NISS).

2.3. Consulter les informations individuelles (montant du pécule et nombre de jours de vacances)

En cliquant sur l'icône «Fichier»  les informations détaillées pour le travailleur s'affichent.



Compte de vacances Employeur

ADENA Marie 60.03.24-147.20

Pécule brut	Pécule net	Vacances
3 441,70	2 463,41	16 jours

Pécule et durée de vacances

En date du 23/09/2019. Montant en euro.
Les jours de vacances sont exprimés en équivalent temps plein dans la semaine de cinq jours.

Vacances ordinaires auxquelles le travailleur a droit cette année 16 jours

Simple pécule

Brut	
1 790,22	

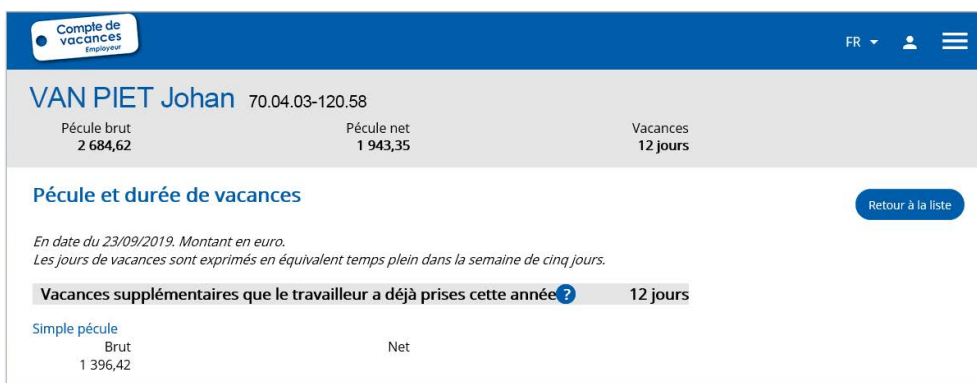
Double pécule

Brut	
1 651,48	

Total

Brut	Net
3 441,70	2 463,41

[Retour à la liste](#)



Compte de vacances Employeur

VAN PIET Johan 70.04.03-120.58

Pécule brut	Pécule net	Vacances
2 684,62	1 943,35	12 jours

Pécule et durée de vacances

En date du 23/09/2019. Montant en euro.
Les jours de vacances sont exprimés en équivalent temps plein dans la semaine de cinq jours.

Vacances supplémentaires que le travailleur a déjà prises cette année ? 12 jours

Simple pécule

Brut	Net
1 396,42	

[Retour à la liste](#)

Important à savoir

Le nombre de jours de vacances est exprimé en équivalent temps plein dans une semaine de 5 jours.

Vous pouvez utiliser le convertisseur de jours disponible sur le site de l'ONVA www.onva.fgov.be > [Durée des vacances](#) > [Convertir les jours de vacances](#)

Dans le 1er bloc, vous retrouverez les informations générales :

Nom du travailleur → **ADENA Marie** 60.03.24-147.20

Montant du pécule → **Pécule brut 3 441,70** → **Pécule net 2 463,41**

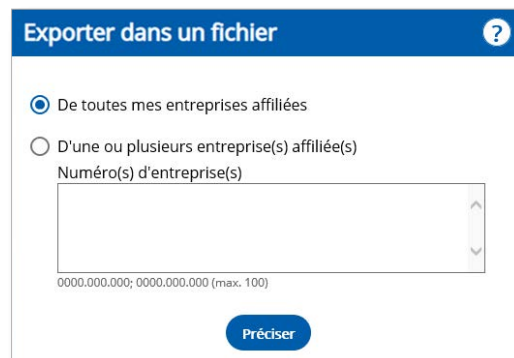
Nombre total de jours de vacances auquel il a droit (exprimé en équivalent temps plein dans une semaine de 5 jours). → **Vacances 16 jours**

Dans le 2e bloc, selon la situation du travailleur, vous retrouverez les informations détaillées :

- des **vacances ordinaires** (simple pécule, double pécule) ;
- des **vacances CCT** ;
- des **vacances supplémentaires**.

Pécule et durée de vacances			
<i>En date du 23/09/2019. Montant en euro. Les jours de vacances sont exprimés en équivalent temps plein dans la semaine de cinq jours.</i>			
Vacances ordinaires auxquelles le travailleur a droit cette année			16 jours
Simple pécule			
	Brut		
	1 790,22		
Double pécule			
	Brut		
	1 651,48		
Total			
	Brut	Net	
	3 441,70	2 463,41	
Vacances supplémentaires que le travailleur a déjà prises cette année ?			12 jours
Simple pécule			
	Brut	Net	
	1 396,42		

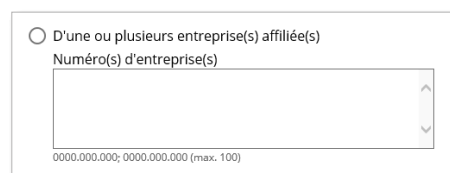
3. Exporter les données dans un fichier (via e-Box Entreprise)



Dans le cadre «Fichier à exporter», vous pourrez télécharger le fichier reprenant l'ensemble des informations sur vos travailleurs ouvriers. Selon le type de fichier choisi, le document est consultable soit via un éditeur de texte ou tableur, soit via votre propre programme interne spécifique.

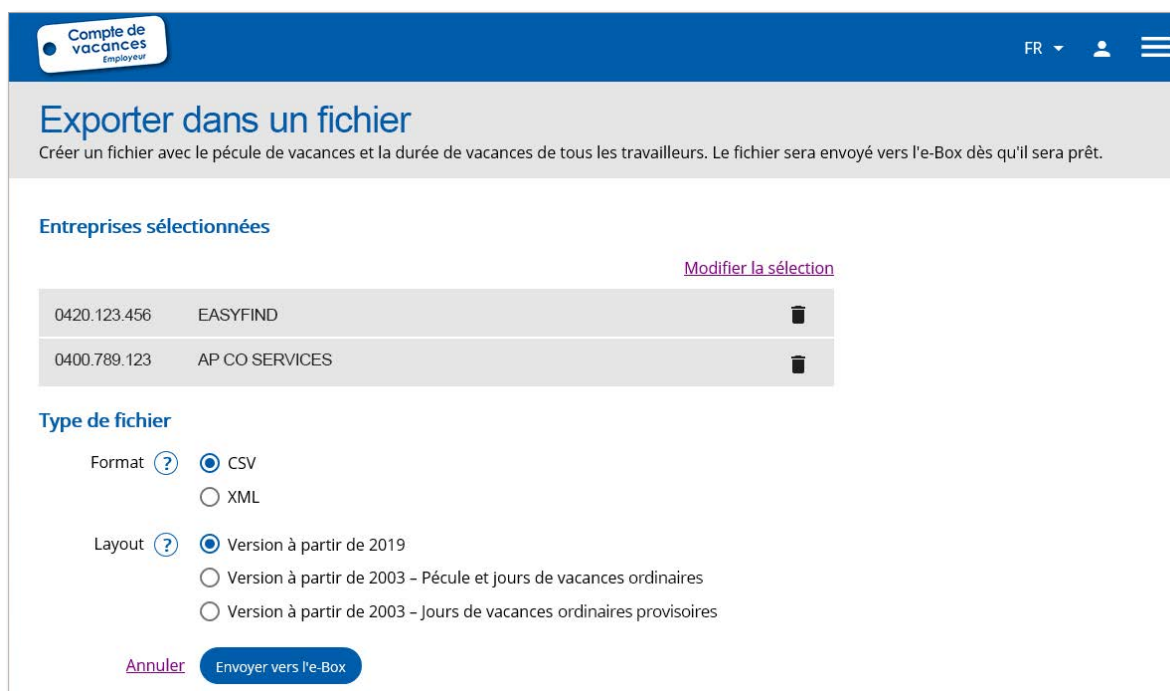
Il s'agit des mêmes données qui sont consultables directement sur l'application.

Vous pouvez choisir l'ensemble des entreprises affiliées ou choisir une ou plusieurs entreprises. Pour cela, encodez le numéro d'entreprise ou des entreprises en séparant par un «;» les numéros, puis cliquez sur **Préciser**.



8

La liste des entreprises ainsi que les choix de format de fichier s'affichent. Vous pouvez supprimer les noms de sociétés que vous ne souhaitez pas exporter en cliquant sur  correspondant.



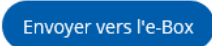
Important à savoir

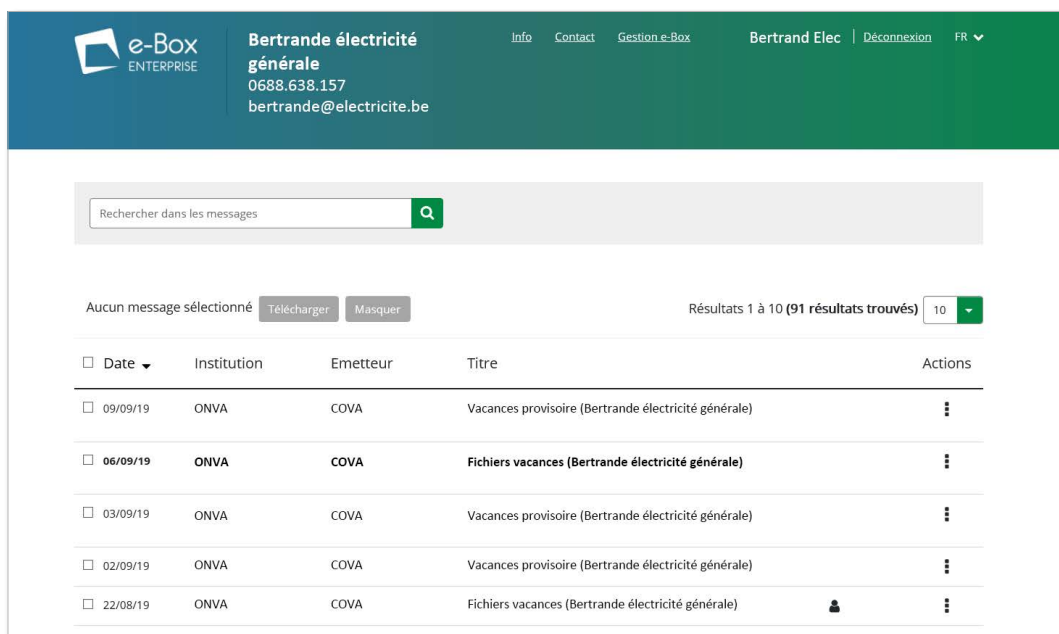
Pour recevoir le fichier téléchargeable, l'e-Box Entreprise de l'employeur doit être activé et vous devez y avoir accès. Pour plus d'info, consultez le manuel d'utilisation disponible sur www.socialsecurity.be > Entreprise > e-Box



Choisissez :

- le **format du fichier** souhaité (.csv ou .xml)
- le **type de layout** :
 - à partir de 2019 (ce fichier comprend les informations relatives aux pécules et jours des vacances ordinaires, CCT et supplémentaires) ;
 - à partir de 2003 - pécules et jours de vacances ordinaires ;
 - à partir de 2003 - jours de vacances ordinaires provisoires.

Puis cliquez sur . Le fichier sera envoyé dans votre [e-Box Entreprise](#) où vous pourrez le télécharger.



The screenshot shows the 'e-Box ENTREPRISE' interface for 'Bertrande électricité générale'. The header includes contact information and navigation links. Below the header is a search bar and a table of messages. The table has columns for Date, Institution, Emetteur, Titre, and Actions. The messages are filtered to show results 1 to 10 out of 91 found.

☐	Date ▼	Institution	Emetteur	Titre	Actions
☐	09/09/19	ONVA	COVA	Vacances provisoire (Bertrande électricité générale)	⋮
☐	06/09/19	ONVA	COVA	Fichiers vacances (Bertrande électricité générale)	⋮
☐	03/09/19	ONVA	COVA	Vacances provisoire (Bertrande électricité générale)	⋮
☐	02/09/19	ONVA	COVA	Vacances provisoire (Bertrande électricité générale)	⋮
☐	22/08/19	ONVA	COVA	Fichiers vacances (Bertrande électricité générale)	 ⋮

Des problèmes techniques?

- Pour des **problèmes de connexion sur l'application** «Compte de vacances - Employeur» ou l'e-Box Entreprise, contactez **Eranova au 02 511 51 51**.
- Pour des **questions sur les données des travailleurs**, contactez la caisse de vacances compétente. www.onva.fgov.be > [Contact](#) > [Coordonnées des caisses de vacances](#).



Office national des vacances annuelles (ONVA)

rue Montagne aux Herbes Potagères 48
1000 Bruxelles
www.onva.fgov.be

Editeur responsable : Jocelyne Julémont - Administratrice générale adjointe